Bruxelles, le 21 octobre 2025.

Monsieur David Clarinval
Ministre de l'Economie
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles

Par e-mail : info@clarinval.belgium.be

Copie pour information à Rob Beenders, Ministre de la Protection des consommateurs, de la Lutte contre la fraude sociale et de l'Égalité des chances

Nos références : 2025-10-21-BDF-AG-2025-11-27-EAA-Ministre-Clarinval-Invitation
Votre correspondant : Olivier Magritte – info@bdf.belgium.be

Objet : *Directive « European Accessibility Act » - Assemblée générale du BDF – 2025/11/27 - Invitation*

Monsieur

Depuis le 28 juin de cette année, la directive (UE) 2019/882 — généralement connue sous le nom « European Accessibility Act » — s'applique dans l'ensemble de l'UE.

Elle garantit l'accessibilité de services essentiels tels que les services bancaires, numériques, de transport ou de commerce électronique, en imposant des exigences concrètes à des produits et services tels que les guichets automatiques, les liseuses, les sites web d'opérateurs, les plateformes de vente en ligne, etc.

Elle constitue donc une étape importante pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société. Cependant, le BDF et l'ensemble des Conseils d'avis « handicap » de la Belgique fédérale doivent bien constater que les éléments d'information dont disposent les utilisateurs finaux sont actuellement trop vagues.

Bruxelles, le 21 octobre 2025.

Le BDF a donc l'honneur de vous inviter à son Assemblée générale, le 27/11/2025 entre 11h00 et 12h20 pour faire le point de la situation concernant la mise en œuvre de l'EAA et à discuter les perspectives qu'elle ouvre aux personnes en situation de handicap dans les mois à venir : quelle en est la portée réelle, quelles sont les obligations qui en découlent et, le cas échéant, quelles sont les modalités de dépôt de plainte dont ils disposent s'ils devaient constater un défaut d'accessibilité dans les domaines d'application de la directive EAA.

Pouvez-vous confirmer votre présence auprès du secrétariat du BDF : Olivier Magritte – info@bdf.belgium.be - 0470 13 14 36.

Recevez, Monsieur le Ministre, nos salutation respectueuses.

Gisèle Marlière
Secrétaire générale
Belgian Disability Forum

Pierre Gyselinck
Président
Belgian Disability Forum